

## **ADMISSIONS en Formation Continue Diplômante**

*Écoles des Mines d'Albi, Alès, Douai*

<b>Les recrutements pour 2012</b> (Formation continue et formation initiale)	page 2
<b>Les admissions en Formation Continue à Distance</b>	page 3
<b>❶</b> Un dossier de candidature unique	page 4
Le dépôt du dossier	page 4
Le contenu du dossier	page 4
Votre choix d'écoles	page 5
Le lieu des épreuves d'admission	page 5
<b>❷</b> Une admissibilité commune	page 5
<b>❸</b> Une banque de notes	page 6
Nature et modalités des épreuves	page 6
<b>❹</b> Une liste d'admission par école	page 6
Prise en compte des épreuves d'admission	
<b>Programme des épreuves d'admission</b>	
Mathématiques	page 7
Sciences physiques	page 8
Anglais	page 9
Entretien avec jury	page 9
<b>Financement des études</b>	page 9
<b>Présentation succincte des écoles</b> (Options proposées et renseignements pratiques)	
École des Mines d'Albi	page 10
École des Mines d'Alès	page 10
École des Mines de Douai	page 11
<b>Annexe 1 : Calendrier des recrutements pour 2012</b>	page 12
<b>Annexe 2 : Nomenclature des activités Française NAF Rév 1, 2003</b>	page 13

## Recrutements 2012

### Écoles des Mines d'Albi, Alès, Douai

Les **Écoles Nationales Supérieures des Techniques Industrielles et des Mines (E.N.S.T.I.M.)** d'Albi, Alès, Douai, Nantes sont des écoles d'ingénieurs dont la durée du cycle en **formation continue diplômante** est de cinq ou quatre semestres, et en formation initiale de trois ans ou deux ans selon l'année d'admission.

Les recrutements pour 2012 sont les suivants :

#### Formation Continue Diplômante :

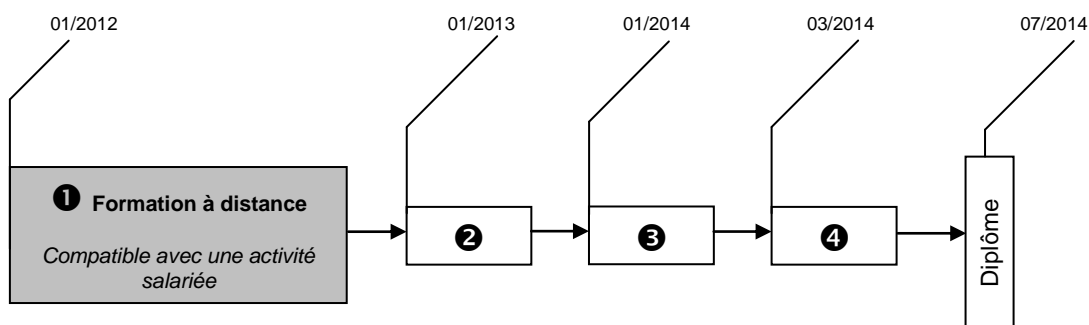
Pour être candidat, deux conditions :

- être titulaire d'un diplôme de niveau Bac + 2 (série scientifique ou technique, BTS, DUT, DPCT du CNAM, ...)
- avoir une expérience industrielle de trois ans minimum à la date d'entrée dans les écoles

La **Formation Continue Diplômante à distance (Albi, Alès, Douai)** comprend :

- une année de formation à distance (Janvier 2012 à Janvier\* 2013, 40 semaines de formation à distance) : **1**
- une année de formation à temps plein dans une des écoles (Janvier\* 2013 à Mars\* 2014 : **2** et **3**)
- un projet en entreprise (Mars\* 2014 à début Juillet\* 2014) : **4**

\*Périodes indicatives, variables (à un mois près) selon l'école.



La **Formation Continue Diplômante présentielle (Douai uniquement)** comprend deux années de formation à temps plein à l'École des Mines de Douai. Les conditions pour être candidat sont les mêmes que pour la formation continue diplômante à distance.

#### Formation Initiale :

Admissions sur concours en première année :

- concours commun des Écoles des Mines d'Albi, Alès, Douai, Nantes, dit concours **SPÉ**
- ouvert aux élèves des classes préparatoires scientifiques de deuxième année (**MP, PC, PT, PSI, TSI**).

Admissions sur titres en première année :

- réservé aux titulaires d'une **LICENCE**, d'un **DEUG** ou d'un **DUT**, et aux élèves de **Spé ATS**.

Admissions sur titres en deuxième année :

- réservé aux titulaires d'une **Maîtrise**, d'une **première année de Master** et aux **étudiants de 5<sup>e</sup> année de pharmacie filière industrie**.

La présente notice traite spécifiquement des recrutements en Formation Continue Diplômante à distance.

## **Formation Continue Diplômante à Distance**

### **Écoles des Mines d'Albi, Alès, Douai**

Les recrutements en Formation Continue Diplômante dans les Écoles des Mines d'Albi, Alès, Douai ont pour objet de permettre à des techniciens supérieurs expérimentés de devenir ingénieurs.

Les recrutements en Formation Continue à Distance dans les Écoles des Mines d'Albi, Alès, Douai, font l'objet d'une procédure commune.

Vous devez, dès l'inscription, classer les écoles par ordre préférentiel. Votre école de choix 1 est l'école que vous préféreriez intégrer si vous êtes admissible (qui correspond le mieux à votre projet professionnel). **Votre choix ne pourra évoluer après les épreuves orales.**

**1) un dossier de candidature unique**

Vous ne remplissez qu'un seul dossier pour les Écoles des Mines d'Albi, Alès, Douai.

**Date limite de réception du dossier : 14 octobre 2011.**

**2) une admissibilité commune**

Si vous êtes admissible, vous l'êtes dans toutes les écoles où vous êtes candidat(e), et où votre candidature est recevable et retenue.

Date de la commission d'admissibilité : **17 octobre 2011.**

**3) une banque de notes**

Vous ne passez qu'une seule fois les épreuves d'admission.  
 Vos résultats sont exploités dans chacune des écoles.

Dates des épreuves d'admission : **24 et 25 novembre 2011.**

**4) une liste d'admission par école**

Date de la commission d'admission **28 novembre 2011.**

Chaque école établit ses propres listes d'admission.  
 Vous figurez, selon vos résultats et selon vos choix d'écoles, dans une ou plusieurs listes d'admission.

Nombre de places offertes : vous reporter à l'annexe.

Le calendrier prévisionnel est également détaillé en annexe.

Les recrutements en Formation Continue Diplômante dans les Écoles Nationales Supérieures des Techniques Industrielles et des Mines sont régis par deux arrêtés publiés au journal officiel de la République française.

## - 1 - un dossier de candidature unique

### Le dépôt du dossier de candidature

Vous déposez un **dossier de candidature unique**, quel que soit le nombre d'écoles auxquelles vous êtes candidat(e).

Vous adressez votre dossier à l'école dans laquelle vous préféreriez intégrer (École de choix 1) avant la date limite de dépôt des dossiers de candidature fixée :

- **14 octobre 2011** pour le cycle à distance :

**École des Mines d'ALBI**  
Direction des Études - Service Admissions  
Campus Jarlard - Route de Teillet  
81013 ALBI CT Cedex 09

**École des Mines d'ALES**  
Équipe Admissions  
6, avenue de Clavières  
30319 ALES Cedex

**École des Mines de DOUAI**  
Unité Admissions et Scolarité  
941, rue Charles Bourseul  
BP 10838  
59508 DOUAI Cedex

Le calendrier prévisionnel est détaillé en annexe.

### Le contenu du dossier de candidature

Votre **dossier de candidature** doit comporter, dès son dépôt, les pièces justificatives et documents suivants :

- un **dossier d'inscription** qui vous est fourni sur simple demande et précisant notamment :
  - votre état civil,
  - votre adresse personnelle,
  - la description des études suivies et les résultats obtenus,
  - la chronologie de votre parcours professionnel,
  - votre situation professionnelle actuelle,
  - des renseignements divers.
- les **pièces officielles** ci-après :
  - une photocopie de la carte d'identité ou tout document officiel équivalent,
  - la photocopie de vos diplômes (baccalauréat, diplôme Bac+2 ou équivalent, éventuellement diplôme de niveau supérieur),
- une **lettre personnelle**, manuscrite, précisant les raisons pour lesquelles vous désirez poursuivre vos études en Formation Continue Diplômante dans l'une des Écoles des Mines choisies,
- un **certificat** de votre dernier employeur ou toutes pièces justifiant les fonctions que vous assurez ainsi que, le cas échéant, toutes **attestations** portant sur vos emplois antérieurs et prouvant que vous avez bien l'expérience minimale requise (3 ans) dans un emploi de technicien ou d'agent de maîtrise. Ces certificats doivent préciser la date de prise de fonction et, éventuellement, celle de cessation d'activité. Ils doivent comporter, si possible, un avis sur les qualités de management, d'organisation et d'initiative dont vous avez fait preuve, ainsi que sur vos aptitudes à exercer des fonctions d'ingénieur. Cet avis pourra préciser les mesures d'accompagnement mises en œuvre par votre employeur afin de vous permettre de suivre au mieux le cycle de formation à distance ou présentiel.
- Un **curriculum vitae** comportant des éléments précis de l'activité professionnelle et des fonctions exercées,
- un **chèque de 69 Euros**, libellé à l'ordre de « l'Agent Comptable de l'École des Mines de (école de 1<sup>er</sup> choix) », correspondant aux droits d'inscription et comportant au dos vos nom et prénom. Cette somme reste acquise à l'école que vous soyez admissible ou non, et représente les frais de traitement de votre dossier.

### **Votre choix d'écoles**

Dans le dossier d'inscription, il vous suffit de cocher toutes les écoles où vous êtes candidat(e). Vous indiquez en choix 1 l'École des Mines que vous préféreriez intégrer.

### **Le lieu des épreuves d'admission**

Si vous êtes admissible, vous passez une seule fois les épreuves d'admission.

Le calendrier prévisionnel est détaillé en annexe.

## **- 2 - une admissibilité commune**

Un jury commun aux écoles est chargé d'instruire les dossiers reçus.

Ce jury examine les conditions de recevabilité des dossiers et notamment le niveau du ou des diplômes obtenus, et la durée de l'expérience professionnelle dans un emploi de technicien ou d'agent de maîtrise. La recevabilité ou la non recevabilité des dossiers valent pour toutes les écoles auxquelles vous êtes candidat(e).

La commission commune d'admissibilité détermine ensuite, selon ses critères spécifiques d'appréciation, de l'adéquation entre le projet professionnel du candidat et la formation dispensée, une liste d'admissibles.

L'admissibilité vaut pour toutes les Écoles des Mines présentées par le candidat. Cette liste est consultable dans les Écoles des Mines.

Les décisions d'admissibilité sont sans appel.

Vous serez, dans tous les cas, informé(e) par courrier de la décision de la commission. Si vous êtes déclaré(e) admissible, vous recevrez une convocation aux épreuves orales de la part de l'École des Mines que vous avez classée en choix 1.

**Date de la commission d'admissibilité : 17 octobre 2011**

### - 3 - une banque de notes

Les épreuves prévues, sur une seule journée, sont :

<b>Épreuve</b>	<b>Durée</b>	<b>Type</b>	<b>Coefficient</b>	<b>Note éliminatoire</b>
Mathématiques	60 minutes	Oral	2	4
Sciences physiques	60 minutes	Oral	2	4
Anglais	15 minutes	Oral	1	4
Entretien avec jury	30 minutes	Oral	2	4

### - 4 - une liste d'admission par école

À l'issue des épreuves d'admission, un jury par école dresse la liste, pour l'école considérée, des candidats classés, c'est-à-dire ayant satisfait aux conditions d'admission.

Ce classement, calculé sur 7 coefficients, est établi, à partir des notes (sur 20) obtenues aux épreuves.

**Une somme des notes des épreuves de Mathématiques et de Sciences physiques inférieure ou égale à 32 sur 80 est éliminatoire (8/20).**

La liste des candidats classés par école est consultable dans l'école correspondante. Vous êtes informé(e) par téléphone de vos résultats, pour chacune des écoles où vous êtes candidat(e).

Si le nombre de candidats classés est supérieur au nombre de places offertes, chaque école réalise un tableau principal et un tableau complémentaire des candidats classés.

À un instant donné du processus d'intégration, le tableau principal d'une école est alors constitué des N premiers candidats classés par ordre de mérite (N est le nombre de places offertes par cette école). Le tableau complémentaire est constitué des candidats classés au-delà de ce rang N.

Tout candidat du tableau principal d'une école refusant une offre d'intégration dans cette école permet alors le passage du candidat classé premier du tableau complémentaire de cette école dans le tableau principal.

Par conséquent, afin de ne pas bloquer le processus d'intégration, il vous sera demandé, si vous êtes placé dans le(s) tableau(x) principal(aux) d'une ou plusieurs écoles, d'indiquer votre souhait d'intégration (ou de démission) dans un délai très court à partir de la date de proposition(s) d'intégration. Au-delà de ce délai, vous serez automatiquement considéré comme démissionnaire.

Les décisions d'admission sont sans appel.

## Programmes des épreuves

### Épreuve de Mathématique

1. Dénombrement, combinaisons, arrangements, calculs simples de dénombrements ou de probabilités.
2. Polynômes, racine d'un polynôme, décomposition dans  $\mathbb{R}[x]$  et  $\mathbb{C}[x]$ , fractions rationnelles, décomposition en éléments simples (seul le cas du pôle simple est exigible).
3. Les nombres réels : propriétés de l'addition, de la multiplication et de l'ordre.  
Valeur absolue, puissances, racine carrée, racine n-ème.  
Équations et inéquations du premier et du second degré, ou qui s'y ramènent.  
Résolution de systèmes linéaires par différentes méthodes: addition, substitution, Gauss.
4. Nombres complexes :  
Module et argument d'un élément de  $\mathbb{C}$ .  
Formules de Moivre et applications aux calculs trigonométriques.  
Équations algébriques dans  $\mathbb{C}$ .
5. Formules usuelles de trigonométrie. Equations et inéquations trigonométriques simples.
6. Géométrie élémentaire dans le plan et dans l'espace :  
Droites, plans, triangles, cercles, sphères.  
Équations cartésiennes de droites dans le plan.  
Équations cartésiennes de plans dans l'espace.  
Les vecteurs du plan et de l'espace.  
Produit scalaire et produit vectoriel.
7. Fonctions réelles d'une variable réelle :  
Vocabulaire usuel relatif aux fonctions: fonction bornée, monotone, paire, impaire, périodique.  
Limites et continuité.  
Développements limités sur des exemples simples.  
Dérivées, sens de variation.  
Graphe, asymptotes, branches infinies.  
Fonction réciproque d'une fonction continue et strictement monotone.  
Fonctions classiques : logarithme, exponentielle,  $x \rightarrow x^r$  avec  $r$  élément de  $\mathbb{R}$ , fonctions trigonométriques, ...
8. Étude de suites numériques : cas des suites arithmétiques et géométriques.  
Croissance, décroissance, limite d'une suite. Convergence des suites monotones.
9. Calcul intégral :  
Intégrale d'une fonction sur un intervalle, recherche de primitives.  
Intégration par parties.  
Changement de variables dans des cas simples.
10. Équations différentielles :  
Équations linéaires du 1er ordre.  
Équations linéaires du 2nd ordre à coefficients constants. Dans le cas d'un second membre, seuls les seconds membres classiques de type exponentiel (ou s'y ramenant) figurent au programme.

#### Quelques références bibliographiques :

Pour des révisions de base:

EGON et POREE, *Mathématiques, collection BTS-DUT, secteur industriel*, Hachette.

VERLAND, *BTS industriels, Analyse, Algèbre linéaire, Nombres complexes*, Foucher (tome 1).

FAURE, ASTIER, BOUCHON, *Mathématiques, BTS industriel*, Nathan.

TAQUET, *Mathématiques, BTS industriel*, Hachette (2 tomes).

Pour approfondir:

THUILLIER et BELLOC, *Mathématiques-IUT*, Masson, 5 fascicules.

## Épreuve de Sciences Physiques

Vous avez le choix des deux parties sur lesquelles portera l'interrogation (Électricité - Mécanique ou Électricité - Chimie ou Mécanique - Chimie).

### Partie 1 : Électricité

1. Lois générales : loi des nœuds, loi des mailles, Pouillet.
2. Théorème fondamentaux : Thévenin, Norton, Millman, superposition, Kennely.
3. Étude des circuits en régime sinusoïdal : méthode du diagramme de Fresnel et méthode complexe (impédance complexe).
4. Circuit résonnant (R, L, C) série.
5. Puissances : active, réactive, apparente.
6. Signaux périodiques. Notions de valeur moyenne et efficace.
7. Régimes transitoires. Systèmes du premier ordre.

### Partie 2 : Mécanique

1. Statique  
Solide, liaisons, degrés de liberté.  
Principe fondamental de la statique.  
Frottement de glissement.  
Systèmes de solides, application aux mécanismes.
2. Cinématique  
Trajectoire, vitesse, accélération.  
Mouvement relatif (vitesses absolue, relative, d'entraînement).  
Lois de composition des vitesses et des accélérations (mouvement relatif de translation uniquement).
3. Dynamique  
Principe fondamental de la Dynamique pour un point matériel.  
Principe de l'action et de la réaction.  
Énergie cinétique d'un point matériel.  
Énergie cinétique d'un solide. Moment d'inertie.  
Théorème de l'énergie cinétique.  
Énergies potentielle, cinétique, mécanique.  
Oscillateur harmonique (oscillations libres et forcées).  
Moment cinétique.

### Partie 3 : Chimie

1. Structure de la matière (Atomistique - Classification périodique).  
Structure de l'atome selon le modèle de Rutherford.  
Structure de l'atome selon le modèle de Bohr.  
Structure de l'atome selon le modèle ondulatoire.  
Classification périodique des éléments.  
Formation des ions, électronégativité.  
La liaison chimique selon le modèle de Lewis, liaison covalente, ionique.  
Géométrie des édifices covalents.  
La liaison chimique selon le modèle de Lewis.
2. Chimie organique  
Concepts généraux  
Nomenclature.  
Structure des molécules organiques, géométrie moléculaire, différentes représentations.  
Isoméries.  
Les grandes classes de réactions (Substitution, Élimination, Addition).
3. La chimie des solutions  
Équilibres acido-basiques.  
Équilibres d'oxydo-réduction.  
Équilibres de complexation.  
Précipitations.

## Épreuve d'Anglais

L'épreuve d'Anglais, d'une durée de 15 minutes, est un entretien avec un examinateur.

Cette épreuve comporte trois phases de durée sensiblement égale :

- présentation du candidat par lui-même,
- description et analyse d'un document iconographique (image ou photo),
- dialogue à partir d'une mise en situation de la vie courante.

## Épreuve d'entretien avec jury

À travers cette épreuve d'une durée de 30 minutes, le jury a pour triple objectif :

- d'apprécier le vécu professionnel du candidat : type d'activité, évolution de carrière, responsabilités ...
- de s'assurer des aptitudes profondes du candidat à exercer le métier d'ingénieur : ouverture d'esprit, sens des relations humaines, capacité d'initiative, goût des responsabilités ...
- de vérifier l'adéquation entre le projet personnel du candidat et les formations proposées par nos Écoles.

## Financement des études

Durant la période de formation à temps plein, vous pouvez bénéficier :

- ou d'un congé individuel de formation (CIF) si vous êtes salarié(e),
- ou du plan de formation de votre entreprise (PFR),
- ou du plan d'aide au retour à l'emploi (PARE) si vous êtes demandeur d'emploi,
- ou du capital temps formation.

---

## ÉCOLE DES MINES D'ALBI

Campus Jarlard - Route de Teillet

81013 ALBI CT Cedex 09

Tél. : 05 63 49 30 45 • Fax : 05 63 49 30 99 • [admissions-fcd@enstimac.fr](mailto:admissions-fcd@enstimac.fr)

### ***Options proposées aux élèves de Formation continue***

8 Options en dernière année dans des domaines en fort développement :

- Génie pharmaceutique
- Bio-industries
- Eco-industries
- Génie énergétique
- Ingénierie des matériaux
- Génie industriel
- Génie des systèmes d'information
- Matériaux pour l'aéronautique et le spatial

### ***Renseignements pratiques***

- 485 élèves ingénieurs
- Frais de scolarité : 800 euros par an
- Possibilité de logement pour tous les élèves : résidences implantées sur le campus ou en centre ville, studio meublé de 18 m<sup>2</sup> avec prise télévision, ligne téléphonique, réseau informatique (pièce principale avec literie et bureau, salle d'eau avec WC, cuisine intégrée), loyer de 170 € par mois (loyer total, toutes charges incluses, avec aide au logement)
- Albi est à 45 minutes de Toulouse (autoroute gratuite) et 1h45 de Paris par avion et navette.
- Directrice des Études : Danielle DOLMIERE
- Directeur des Études adjoint : Henri REYNA
- Secrétariat de la formation continue diplômante : Maryline CAYRE
- Service Admissions : Albérique MENNEBOO - Émile-Gérard MIFSUD

---

**ÉCOLE DES MINES D'ALÈS**

6 Avenue de Clavières

30319 ALÈS Cedex

Tél. : 04 66 78 51 92 • Fax : 04 66 78 20 17 • [admissions-fcd@ema.fr](mailto:admissions-fcd@ema.fr)

**Les élèves choisiront un domaine technologique dans les départements suivants :**

- Génie Civil
- Génie des Systèmes d'Information
- Ingénierie des Matériaux et Mécanique
- Ingénierie des Systèmes de Production
- Risques et Environnement
- TIC et santé

**et une dominante « Méthodologie métier » :**

- Ingénieur d'Affaires
- Chef de projets complexes
- Dirigeant, repreneur, créateur d'entreprises
- Ingénieur Recherche et Innovation
- Management en qualité des organisations

**Renseignements pratiques**

- 623 élèves (hors formations spécialisées)
- Droits de scolarité : 800 euros par an
- Possibilité de logement à la Maison des Elèves, en chambre individuelle, studio ou duplex connectés au réseau informatique de l'École, loyer mensuel à environ 180 euros hors aide au logement.
- Le restaurant, implanté sur le site pédagogique, assure les petits déjeuners, déjeuners et dîners du lundi au samedi. Prix moyen d'un repas 2,50 euros.
- La ville d'Alès se trouve à 35 minutes de Nîmes, 1h de Montpellier et 1h30 de Marseille, 3h30 de Paris par le TGV Méditerranée.
- Directeur des Etudes : Alain BIZE
- Équipe pédagogique et admissions : Vincent PROST - Nathalie BOHAER – Bruno CHRÉTIEN
- Responsable pédagogique : Vincent PROST

---

**ÉCOLE DES MINES de DOUAI**

941, rue Charles Bourseul – BP 10838

59508 DOUAI Cedex

Tél : 03 27 71 20 27 (20 19) • Fax : 03 27 71 18 48 • [admissions@mines-douai.fr](mailto:admissions@mines-douai.fr)

Web : <http://www.mines-douai.fr>

**Options proposées aux élèves de Formation Continue Diplômante**

8 options, identiques à celles de la Formation Initiale :

- Environnement et Industrie
- Génie Civil
- Génie Énergétique
- Ingénierie Mécanique
- Ingénierie de la Qualité
- Ingénierie des Systèmes d'Information et de Communication
- Productique
- Technologie des Polymères et Composites

7 filières optionnelles possibles : Commerciale, Entrepreneur, Recherche, Management stratégique de l'entreprise, Expertise juridique et technique de l'environnement, Logistique, Achats.

**Renseignements pratiques**

- Droits de scolarité : 800 euros par an.
- Possibilité de logement pour tous les élèves : une Maison des Élèves regroupant 3 résidences en centre ville (825 chambres individuelles) avec restauration et disposant des infrastructures modernes de communication.
- Douai se trouve à 30 minutes de LILLE, 1 heure de PARIS (TGV) et 2 heures de LONDRES (Eurostar)
- 955 étudiants en 2009/2010
- Directeur des Études et de la Formation : Raymond CHEVALLIER
- Unité Admissions et Scolarité : Georges CUIENNET - Frédéric DELACROIX – Martine FIQUET – Christelle DEQUIDT – Sandrine TAILLE
- Responsable pédagogique : Philippe AKUESON

## **ANNEXE**

### ***Nomenclature des activités Française NAF rév. 2, 2008 - Niveau 2 - Liste des divisions***

Source INSEE : [http://www.insee.fr/fr/nom\\_def\\_met/nomenclatures/naf/nlst60.htm](http://www.insee.fr/fr/nom_def_met/nomenclatures/naf/nlst60.htm)

	Libellé
01	Culture et production animale, chasse et services annexes
02	Sylviculture et exploitation forestière
03	Pêche et aquaculture
05	Extraction de houille et de lignite
06	Extraction d'hydrocarbures
07	Extraction de minerais métalliques
08	Autres industries extractives
09	Services de soutien aux industries extractives
10	Industries alimentaires
11	Fabrication de boissons
12	Fabrication de produits à base de tabac
13	Fabrication de textiles
14	Industrie de l'habillement
15	Industrie du cuir et de la chaussure
16	Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège, à l'exception des meubles ; fabrication d'articles en vannerie et sparterie
17	Industrie du papier et du carton
18	Imprimerie et reproduction d'enregistrements
19	Cokéfaction et raffinage
20	Industrie chimique
21	Industrie pharmaceutique
22	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique
23	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques
24	Métallurgie
25	Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements
26	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques
27	Fabrication d'équipements électriques
28	Fabrication de machines et équipements n.c.a.
29	Industrie automobile
30	Fabrication d'autres matériels de transport
31	Fabrication de meubles
32	Autres industries manufacturières
33	Réparation et installation de machines et d'équipements
35	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné
36	Captage, traitement et distribution d'eau
37	Collecte et traitement des eaux usées
38	Collecte, traitement et élimination des déchets ; récupération
39	Dépollution et autres services de gestion des déchets
41	Construction de bâtiments
42	Génie civil
43	Travaux de construction spécialisés
45	Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles
46	Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles
47	Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles

- 49 Transports terrestres et transport par conduites
- 50 Transports par eau
- 51 Transports aériens
- 52 Entreposage et services auxiliaires des transports
- 53 Activités de poste et de courrier
- 55 Hébergement
- 56 Restauration
- 58 Édition
- 59 Production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision ; enregistrement sonore et édition musicale
- 60 Programmation et diffusion
- 61 Télécommunications
- 62 Programmation, conseil et autres activités informatiques
- 63 Services d'information
- 64 Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite
- 65 Assurance
- 66 Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance
- 68 Activités immobilières
- 69 Activités juridiques et comptables
- 70 Activités des sièges sociaux ; conseil de gestion
- 71 Activités d'architecture et d'ingénierie ; activités de contrôle et analyses techniques
- 72 Recherche-développement scientifique
- 73 Publicité et études de marché
- 74 Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques
- 75 Activités vétérinaires
- 77 Activités de location et location-bail
- 78 Activités liées à l'emploi
- 79 Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes
- 80 Enquêtes et sécurité
- 81 Services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager
- 82 Activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises
- 84 Administration publique et défense ; sécurité sociale obligatoire
- 85 Enseignement
- 86 Activités pour la santé humaine
- 87 Hébergement médico-social et social
- 88 Action sociale sans hébergement
- 90 Activités créatives, artistiques et de spectacle
- 91 Bibliothèques, archives, musées et autres activités culturelles
- 92 Organisation de jeux de hasard et d'argent
- 93 Activités sportives, récréatives et de loisirs
- 94 Activités des organisations associatives
- 95 Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques
- 96 Autres services personnels
- 97 Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique
- 98 Activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre
- 99 Activités des organisations et organismes extraterritoriaux

## RÉCAPITULATIF

### **Calendrier des recrutements FCDD pour l'année 2012**

Pour la Formation Continue Diplômante à distance, vous devez, dès l'inscription, classer les écoles par ordre préférentiel. Votre école de choix 1 est l'école que vous préféreriez intégrer si vous êtes admissible (qui correspond le mieux à votre projet professionnel). **Votre choix ne pourra plus évoluer après le jour de l'oral.**

**1) un dossier de candidature unique**

Vous ne remplissez qu'un **seul dossier** pour les écoles des Mines d'Albi, Alès, Douai.

**Date limite de réception du dossier** (envoyer une copie par messagerie en cas d'envoi tardif) :

- **14 octobre 2011**

**2) une admissibilité spécifique à chaque école**

Si vous êtes admissible, vous êtes admissible dans toutes les écoles où vous êtes candidat(e), et où votre candidature est recevable et retenue.

Date de la commission d'admissibilité :

- **17 octobre 2011**

**3) une banque de notes**

Vous ne passez qu'une seule fois les épreuves d'admission. Vos résultats sont exploités dans chacune des écoles.

Dates des épreuves d'admission :

- **Jeudi 24 et vendredi 25 novembre 2011**

**4) une liste d'admission par école**

Dates de la commission d'admission

- **28 novembre 2011**

Chaque école établit sa propre liste d'admission.

Vous figurez selon vos résultats, et selon vos choix d'écoles, dans une ou plusieurs listes d'admission.

**Nombre de places offertes en 2012 :**

École	Formation Continue Diplômante à Distance
Albi	12
Alès	12
Douai	12
<b>Total</b>	<b>36</b>

**Le lieu des épreuves d'admission**

Si vous êtes admissible, vous passez une seule fois les épreuves d'admission.

Le calendrier prévisionnel est le suivant :

	<b>Albi</b>	<b>Alès</b>	<b>Douai</b>
Jeudi 24 novembre 2011	X	X	X
Vendredi 25 novembre 2011	X	X	X